MINISTÈRE DES FORÊTS, DE LA FAUNE ET DES PARCS

QUESTION PARTICULIÈRE # 9 : POUR CHAQUE RÉGION ADMINISTRATIVE, LE MONTANT DES CRÉDITS ACCORDÉS POUR LA RÉALISATION DE TRAVAUX SYLVICOLES POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2014-2015 ET POUR LES TROIS ANNÉES PRÉCÉDENTES, AINSI QUE LES PRÉVISIONS POUR 2015-2016, DE MÊME QUE LA VALEUR RÉELLE DES TRAVAUX SYLVICOLES EFFECTUÉS; VENTILATION PAR TYPE DE TRAVAUX SYLVICOLES ET SELON LES TRAVAUX EFFECTUÉS EN FORÊT PRIVÉE OU EN FORÊT PUBLIQUE ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

	2014-2015 (k\$)												
	Forêts publique						Forêt privée ¹						
Région administrative	Éclaircie/ débroussaillage	Régénération	Traitements commerciaux	Entretien de chemins	Plans spéciaux	Planification et suivi	Préparation de terrain	Reboisement	Entretien de la régénération	Autres travaux	Drainage et voirie	Travaux précommerciaux	Travaux commerciaux
01	6 264,7	2 571,2	5 924,8	211,2		1 192,0	691,7	780,1	2 568,8	494,5	700,4	904,8	5 325,9
02	15 192,5	30 138,4	2 275,4	2 822,5		4 610,6	503,6	561,7	1 119,8	3,4	63,1	407,6	104,5
03	2 507,5	772,1	1 241,8	76,2	88,0	293,0	80,6	114,7	427,0	35,6	140,6	402,3	296,7
04	8 632,6	9 152,5	4 940,3	603,2	· .	1 807,1	138,3	242,8	433,2	9,1	18,8	237,8	420,0
05	52,4	34,5	306,0	10,9		11,8	226,4	327,9	⁰ 359,3	33,0	33,2	181,9	1 338,3
07	3 742,0	4 500,6	8 830,1	773,3		668,1	250,0	350,0	400,0			233,3	66,7
08	7 593,0	9 710,9	3 308,3	993,1		1 608,3	420,0	626,6	560,2		,	25,4	85,6
09	J4 003,7.	4 733,7	1 009,1	2 040,7	1 080,0	1 133,7	22,4	20,2	80,7	2,2	13,1	61,3	* : *
10	5 497.3	10 994,3	1 179,0	1 299,5		1 650,8		15,0	:		-	ŕ	
11	11 216,8	2 717,3	1 865,1	236,8		1 828,5	437,0	335,8	748,8	23,0	170,0	687,7	628,5
12	1 074,7	330,9	1 016,1	32,6		125,6	438,5	690,7	1 582,1	126,5	20,7	232,6	1 566,2
14	1 052,0	692,4	1 200,6	219,5		236,7	18,7	37,4	74,8	ŕ	3,7	89,8	149,7
15	3 260 8	2 146,2	6 340,4	680,4		733,8	15,1	2,0	13,4		8,0	245,2	497,0
16							25,0	51,0	232,0	6,0	1,0	26,0	424,0
17							151,0	206,0	614,2	46,7	3,4	52,0	874,9

^{1.} Programmation annuelle puisque les résultats finaux seront connus à l'été 2015. Les montants des travaux réalisés diffèrent des budgets annuels octroyés aux agences de forêt privée en raison, notamment, du décalage de la réalisation des travaux dans le temps.

Les types de travaux en forêt publique et privée ne sont pas sur une base comparable notamment pour les raisons suivantes:

- Les budgets relatifs à la planification et au suivi de la forêt publique sont inclus dans l'ensemble des types de travaux de la forêt privée;
- Les travaux "drainage et voirie" comprend le drainage, l'entretien et la construction de chemin en forêt privée tandis que seul l'entretien de chemin est concerné en forêt publique;
- En forêt publique, la régénération comprend le reboisement, le transport de plants et l'entretien tandis qu'en forêt privée le reboisement et l'entretien de la régénération sont des types de travaux distincts.

Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles

Déposé le : 30 AVRIC 2015

Secrétaire: